

Province de Québec

Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon



Le 9 décembre 2019

Procès-verbal de la séance du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon, tenue à l'hôtel de ville, sis au 750 rue Principale, Saint-Cléophas-de-Brandon, le lundi 9 décembre 2019, à 19 heures.

À l'assemblée spéciale du budget, le 9 décembre 2019 étaient présents: Madame Marjolaine Marois, Monsieur Maxime Giroux, Monsieur Martin Bibeau, Monsieur Gilles Côté, Madame Audrey Sénéchal, Monsieur Bernard Coutu tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Denis Gamelin maire.

Était aussi présente Madame Francine Rainville, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum à 19 heures, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. ORDRE DU JOUR.

Résolution 2019-12-619

Il est proposé par Madame Audrey Sénéchal et appuyé par Monsieur Maxime Giroux d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

CET ORDRE DU JOUR SE LIT COMME SUIT:

1. Mot de bienvenue.
2. Approbation du l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du budget 2020.
4. Résolution pour fixer le taux des taxes de services pour l'année 2020.
5. Résolution pour fixer le taux de la taxe foncière pour l'année 2020.
6. Résolution pour fixer le taux d'intérêts,
7. Résolution pour fixer les dates d'envoi et les dates des paiements
8. Période de questions.
9. Levée de l'assemblée.

3 LECTURE ET ADOPTION DU BUDGET 2020.

Description		Budget 2020
01-210-00-441	Police	\$24 443,75
01-210-00-442	Service des incendies	\$19 528,49
01-211-11-000	Taxes foncières	\$144 600,97
01-212-13-000	Taxes ordures ménagères	\$13 763,00
01-381-45-000	Compensation Ceuil. Sélective	\$4 171,99
01-372-40-000	TVQ	\$2 161
01-234-00-000	Frais d'administration	\$100,00
01-250-00-000	Amendes MRC (revenu)	\$500,00
01-241-00-000	Service d'inspection permis	\$500,00
01-242-00-000	Mutation	\$2 000,00
01-262-00-000	Intérêts arriérage taxes	\$250,00
01-381-79-000	Dons, journée civique	\$1 500,00
01-234-90-000	Loyer centre	\$19 722,00

Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon



02-370-02-951	Transport Adapté (RFU & Population)	\$4 221,00
02-701-90-522	Garage et accessoires	\$500,00
Total		\$42 721,00
Sécurité publiques		
02-210-00-441	Police	\$24 340,00
02-220-00-442	Incendie / Sécurité civile	\$19 500,00
02-230-00-459	Premier Répondant	\$1 000,00
Total		\$44 840,00
02-451-00-446	Ordures contrat	\$4 526,00
02-451-20-446	Élimination tonnage MRC	\$7 617,00
02-452-01-951	Collecte Sélective	\$3 550,00
	Traitement recyclable	\$1 361,00
02-452-02-951	RDD	\$162,00
02-452-20-446	Vidange Fosses Septiques	\$6 000,00
		0
Total		\$23 216,00
Urbanisme		
02-600-00-001	Projet Domiciliaire	\$3 500,00
02-610-00-419	Service d'inspection	\$7 000,00
Total		\$10 500,00
02-702-90-499	Kiosque Touristique	\$150,00
02-701-00-951	Centre Sportif Brandon	\$3 145,00
02-701-50-729	Réaménagement du parc	\$1 000,00
02-701-90-959	Sociale/loisir/patinoire, culture	\$1 500,00
02-702-30-494	Bibliothèque	\$2 500,00
02-701-90-493	Journée Civique	\$1 500,00
Total		\$9 795,00
Centre		
02-190-00-141	Conciergerie	\$2 500,00
02-190-00-145	Vacance Concierge	\$0,00
02-190-00-421	Assurances Centre	\$4 054,80
02-190-00-443	Déneigement Centre	\$1 200,00
02-190-00-522	Entr. Réparation Fournaise	\$700,00
02-190-10-526	Entr. Réparation Génératrice	\$1 500,00
02-190-00-632	Huile à chauffage	\$9 000,00
	Propane	\$1 000,00
02-190-00-665	articles ménage centre	\$500,00
02-190-00-681	Électricité centre	\$2 750,00
02-190-10-459	Entretien pelouse	\$1 500,00
02-190-10-522	Entr. rép. Centre	\$160 000,00
Total		\$184 704,80,00
Duplex et 641		
	L'arche 641(anciennement l'église)	

Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon



02-190-01-421	Assurances	\$4 054.80,00
02-190-01-443	Déneigement	\$900,00
02-190-01-522	Entr. réparation fournaise 641	\$500,00
02-190-01-632	Huile à chauffage 641	\$4 000,00
02-190-01-665	articles ménage 641	\$300,00
02-190-01-495	Conciergerie 641	\$500,00
02-190-01-681	Électricité l'Arche 641	\$1 500,00
02-190-11-459	Entretien pelouse l'Arche 641	\$700,00
02-190--11-522	Entr. rép. L'Arche 641	\$70 000,00
		\$0,00
	Sous Total Arche	\$82 454.80,00
	Duplex 631-633	
02-190-02-421	Assurances Duplex	\$2 027,00
02-190-12-459	Entretien pelouse	\$700,00
02-190-12-522	Entr. Réparation	\$5 000,00
02-190-02-443	Déneigement	\$300,00
	Sous Total duplex	\$8 027,40
Total		\$90 482,20
Immobilisations		
02-921-00-887	Intérêts sur immo, en construction	\$2 000,00
Grand Total		\$536 000,08

Résolution 2019-12-620

Il est proposé par Madame Marjolaine Marois et appuyé par Madame Audrey Sénéchal d'adopter le budget 2020 tel que présenté. Le budget 2020 est de 536 000.08 \$.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. RÉSOLUTION POUR FIXER LE TAUX DES TAXES DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2019.

Résolution 2019-12-621

Il est proposé par Monsieur Martin Bibeau et appuyé par Monsieur Gilles Côté d'accepter la tarification pour la cueillette des ordures.

La tarification pour l'année 2020 se lit comme suit :

	Ordures
Résidentiel	\$ 111.00
Usage secondaire	\$ 55.00
Commercial	\$ 127.00
Ferme	\$ 55.00

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité



5. RÉSOLUTION POUR FIXER LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2020.

Résolution 2019-12-622

Il est proposé par Monsieur Maxime Giroux et appuyé par Madame Audrey Sénéchal de fixer le taux de taxe foncière pour l'année 2020 à 0.64 \$ du 100.00 d'évaluation comme suit:

Foncière	0.496 \$
Incendie	0.066 \$
S. Q	0.078 \$

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

6. RÉSOLUTION POUR FIXER LE TAUX D'INTÉRÊT.

Résolution 2019-12-623

Il est proposé par Monsieur Bernard Coutu et appuyé par Monsieur Maxime Giroux que le taux d'intérêts sur tout arrérage pour l'année 2020 soit fixé à 10 % l'an en plus d'une pénalité de 5%.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

7 RÉSOLUTION POUR FIXER LA DATE D'ENVOI ET LES DATES DE PAIEMENTS DE TAXES.

Résolution 2019-12-624

Il est proposé par Monsieur Bernard Coutu et appuyé par Madame Marjolaine Marois que les comptes de taxes soient postés au plus tard le 22 janvier 2020.

De plus, il est résolu que les versements pour les comptes de taxes soient dus comme suit :

1 ^{er} versement	4 mars 2020
2 ^{ième} versement	6 mai 2020
3 ^{ième} versement	13 juillet 2020
4 ^{ième} versement	14 septembre 2020

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée dans la salle.



12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 HEURES 27

Résolution n° 2019-12-625

L'ordre du jour étant épuisé, le président d'assemblée déclare la clôture de l'assemblée.

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Audrey Sénéchal et appuyée par Madame Marjolaine Marois.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

Denis Gamelin,
Maire

Francine Rainville,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière.

Je, Denis Gamelin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
